

**Direction Générale des Services**

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,  
Le 9 octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 3 octobre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 16 octobre 2024*

-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Philippe SIBILLE  
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY  
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER  
Sana EL AMRANI ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET

**DEL/2024/CL/76**  
**JUMELAGE AVEC WIEHL - COLLEGE SAINT PAUL**

Dans le cadre des échanges avec nos villes jumelées, une enveloppe budgétaire a été votée lors du Conseil Municipal du 22 février 2024 et des critères d'attribution de subventions ont également été votés à ce sujet.

Conformément à ces critères, il est proposé d'allouer une subvention au collège Saint Paul pour un groupe de 24 élèves :

- de 800 € pour un échange scolaire à Wiehl du 13 au 17 janvier 2025 ;
- de 800 € pour l'accueil d'un groupe de jeunes allemands de Wiehl du 17 au 21 mars 2025.

Les crédits sont prévus à l'exercice en cours.

Vu l'avis conforme de la commission Culture, Animation et Vie Associative du 27 septembre 2024,

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte le versement de la subvention au collège Saint Paul comme précisé ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

